

FEUILLE FÉDÉRALE

83^e année

Berne, le 19 août 1931

Volume II

Paraît une fois par semaine. Prix: 20 francs par an; 10 francs pour six mois, plus la taxe postale d'abonnement ou de remboursement.

Avis: 50 centimes la ligne ou son espace; doivent être adressés franco à l'imprimerie des hoirs K.-J. Wyss, société anonyme, à Berne.

2721

MESSAGE

du

Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale concernant le budget d'exploitation de la régie des alcools pour l'année 1932.

(Du 18 août 1931.)

Monsieur le Président et Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous soumettre ci-après le budget de la régie des alcools pour l'année 1932.

I. RECETTES

a. Solde de l'exercice précédent	p ^r mémoire
b. Vente de trois-six et d'alcool de bouche	8,930,600 fr.
c. Vente d'alcool à brûler et d'alcool industriel, ainsi que de substances dénaturantes pour l'alcool industriel	4,358,000 »
d. Vente de futaille	p ^r mémoire
e. Droits de monopole sur les eaux-de-vie fines et sur d'autres articles contenant de l'alcool ou destinés à la fabrication de l'alcool	2,760,000 »
f. Intérêts actifs, moins les intérêts passifs	120,000 »
	<u>16,168,600 fr.</u>

OBSERVATIONS:

Ad b. « Vente de trois-six et d'alcool de bouche ».

Tenant compte du contingentement de la vente de l'alcool de bouche de la régie d'après la moyenne des ventes effectuées en 1928 et 1929, majorée de 20 pour cent, contingentement ordonné par notre arrêté du 7 avril 1930, nous prévoyons une vente de 38,200 quintaux, dont

Trois-six extra-fin	2,500 q. à 245 fr. — =	612,500 fr.
Trois-six fin et alcool brut de pommes de terre	35,700 » » 233 » — =	8,318,100 »
		<u>8,930,600 fr.</u>

Ad c. « *Vente d'alcool à brûler et d'alcool industriel, ainsi que de substances dénaturantes pour l'alcool industriel.* »

La régie a vendu, du 1^{er} août 1930 au 31 juillet 1931.

Alcool à brûler à 90 % du poids	46,370	quintaux	métriques
Alcool industriel à 92,5 % du poids	31,110	»	»
Substances dénaturantes pour la dénatura- tion d'alcool industriel	200	»	»

Sur la base des ventes effectuées au cours des sept premiers mois de cette année, nous pouvons compter pour 1932 sur un chiffre de vente de 46,000 quintaux métriques d'alcool à brûler, et sur un chiffre de 30,600 quintaux métriques d'alcool industriel.

Nous évaluons comme il suit le produit de ces ventes :

Alcool à brûler	46,000 q.	à 58 fr.	— =	2,668,000 fr.
Alcool industriel :				
Alcool fin	26,000	» » 54	» — =	1,404,000 »
Alcool secondaire	4,000	» » 52	» — =	208,000 »
Alcool absolu	600	» » 70	» — =	42,000 »
Substances dénaturantes pour l'alcool industriel	180	» » 200	» — =	36,000 »
Somme totale	76,780 q.	à 56 fr. 76	=	4,358,000 fr.

Ad. e. « *Droits de monopole sur les eaux-de-vie fines, etc.* »

Nous avons prévu, pour l'année 1931, des recettes de 2,500,000 francs à la frontière. Pour l'année 1932, nous prévoyons le même montant.

Recettes à la frontière	2,500,000 fr.
Paiement de la caisse fédérale, devant compenser le droit de monopole sur les lies de vins importés qu'il n'est pas possible de prélever à la frontière (rapport à l'Assemblée fédérale du 10 décembre 1923)	235,000 »
	2,735,000 fr.
Recettes à l'intérieur du pays	25,000 »
	2,760,000 fr.

Ad f. « *Intérêts actifs, moins les intérêts passifs.* »

Il est impossible d'estimer de façon absolument sûre quel sera le montant des intérêts actifs. Tenant compte des fonds à notre disposition et de la baisse du taux de l'intérêt, nous inscrivons une recette de 120,000 francs. Etant donné qu'un fonds a été créé pour permettre à la régie d'assurer elle-même une partie de ses marchandises en entrepôt, nous aurons à le créditer d'un intérêt de 5 pour cent l'an comme en 1931.

II. DÉPENSES

a. Achat de trois-six et d'alcool de bouche	2,388,000 fr.
b. Achat d'alcool à brûler et d'alcool industriel, ainsi que de substances dénaturantes	4,408,000 »
c. Achat de futaille	p ^r mémoire
d. Frais de transport	575,000 fr.
e. Administration	889,000 »
f. Intérêts passifs, moins les intérêts actifs	—
g. Remboursement du bénéfice de monopole sur les produits alcooliques exportés	20,000 »
h. Entretien et mise au complet des installations des bâtiments d'administration, entrepôts, etc.	337,000 »
	<hr/>
	8,617,000 fr.
	<hr/>

OBSERVATIONS:

Ad a. « Achat de trois-six et d'alcool de bouche. »

Nous prévoyons, valeur de la marchandise rendue à l'entrepôt de la régie:

	q.	à fr.	fr.
	à 92,5 % du poids		
Achats à l'étranger	38,620	38.—	1,467,560
Droits d'entrée 5 fr. 70 (*)	—	—	220,134
Dépenses, selon l'article 2 de la LF du 29 juin 1900 sur l'alcool (utilisation des pommes de terre, subsides aux frais de transport, indemnités de chômage et de liquidation, excédents de prix, etc.) .	—	—	700,000
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	38,620	61.83	2,387,694
Pour arrondir			306
			<hr/>
			2,388,000
			<hr/>

(*) Suivant notre rapport à l'Assemblée fédérale du 10 décembre 1923.

Ad b. « Achat d'alcool à brûler et d'alcool industriel, etc. »

Nous prévoyons, valeur de la marchandise rendue à l'entrepôt de la régie:

	q.	à fr.	fr.
<i>Alcool à brûler.</i>	à 92,5 % du poids		
Achats dans le pays:			
Alcool de levure pressée		p ^r mémoire	
Alcool de lessives sulfiteuses d'Attisholz	9,000	50.—	450,000
Alcool de mélasse d'Aarberg	3,000	50.—	150,000
Achats à l'étranger	33,000	37.—	1,221,000
Droits d'entrée (8 fr. 40 par q.)	—	—	277,200
Matières dénaturantes	500	100.—	50,000
Dépenses selon l'article 2 de la LF du 29 juin 1900 sur l'alcool (utilisation des pommes de terre, subsides aux frais de transport, indemnités de chômage et de liquidation, excédents de prix, etc.)	—	—	800,000
	45,500	64.79	2,948,200
		Pour arrondir	200
			<u>2,948,000</u>
 <i>Alcool industriel.</i>			
Achats à l'étranger:			
Alcool fin.	26,260	38.—	997,880
Alcool secondaire	4,040	37.—	149,480
Alcool absolu	600	43.—	25,800
Droits d'entrée (8 fr. 40 par q.)	—	—	259,560
Matières dénaturantes	180	150.—	27,000
	31,080	46.98	1,459,720
		Pour arrondir	280
			<u>1,460,000</u>
		Total	<u>4,408,000</u>

Ad d. « *Frais de transport.* »

Les frais de transport des fûts vides, expédiés à nos entrepôts par les acheteurs, et des envois d'alcool faits à ces derniers par les entrepôts doivent être évalués, à raison de 5 francs par q., pour un chiffre de vente total de 115,000 q., à 575,000 francs en chiffre rond.

Ad e. « *Administration.* »

REMARQUES GÉNÉRALES

Comme on le voit à la page 15 ci-après, le rapport existant entre les dépenses prévues pour l'année 1932 d'une part, les dépenses effectives de l'année 1930 et celles portées au budget pour 1931 d'autre part, est le suivant:

	Budget 1932	Budget 1931	Compte 1930
	Fr.	Fr.	Fr.
Administration générale	513,000	506,800	414,528.68
Administration des entrepôts	221,000	220,200	211,088.60
	<hr/>		
Total	734,000	727,000	625,617.28
	<hr/>		

DÉPENSES POUR LE PERSONNEL

Les chiffres inscrits dans le présent budget pour les traitements des fonctionnaires et des employés ont été fixés d'après notre arrêté du 15 juin 1931; il en est de même des indemnités de résidence et des allocations pour enfants.

DÉPENSES POUR LE MATÉRIEL

En ce qui concerne les dépenses pour le matériel, les divers postes de notre budget sont basés en général sur les résultats du compte de l'année dernière. En prévision toutefois des tâches nouvelles imposées par la révision de la législation sur l'alcool, nous avons prévu pour livres de commerce, formulaires, bibliothèque et frais de reliure 25,000 francs.

I. Administration générale

(Administration centrale)

	Fr.
a. Dépenses pour le personnel	
Traitements dus à 41 fonctionnaires, indemnités et allocations	331,876.—
Personnel auxiliaire et nouveaux engagements	42,000.—
	<hr/> 373,876.—

b. Autres frais d'administration

Frais de voyage	20,000.—
Autres indemnités	1,400.—
Service des bureaux:	
Adm. centrale: 3 femmes pour les nettoyages et l'aide	8,900.—
Indemnité de bureau à 1 fonctionnaire du contrôle	100.—
Versements à la caisse d'assurance:	
conformément à l'art. 45a des statuts	24,473.15
» » » 45b » »	2,254.15
» » » 45c » »	16,904.70
Versements à la caisse nationale d'assurance en cas d'accidents	800.—
Imprévu	1,882.—
	<hr/> 450,590.—

Dépenses pour le matériel	Fr.
Eclairage, chauffage et nettoyage	12,000
Impression de rapports	14,000
Livres de commerce, formulaires, bibliothèque et frais de reliure	25,000
Matériel de bureau et de laboratoire	7,000
Frais de poste, téléphone, télégrammes	10,000
Assurance: bâtiments, installations de séchage, etc.	1,200
Divers	1,840
	<hr/> 71,040
A déduire: Loyers	8,630
	<hr/> 62,410.—
	<hr/> 513,000.—

2. Administration des entrepôts

Entrepôts appartenant à la régie

BERTHOUD

a. Dépenses pour le personnel		Fr.
Traitements dus à 4 fonctionnaires, indemnités et allocations		28,195.—
Salaire d'aides		1,200.—
		<hr/> 29,395.—
b. Autres frais d'administration		
Frais de voyage		200.—
Versements à la caisse d'assurance:		
conformément à l'art. 45a des statuts		2,007.25
» » » 45b » »		—
» » » 45c » »		1,667.15
Versements à la caisse nationale d'assurance en cas d'accidents		500.—
Imprévu		230.60
		<hr/> 34,000.—

Dépenses pour le matériel		Fr.
Assurance des bâtiments pour 1 an		1,400
Contribution au fonds d'assurance des marchandises		2,300
Frais de bureau		350
Droit de camionnage		2,100
Frais d'entrepôt		2,200
Chauffage		550
		<hr/> 8,900
A déduire: Fermages	272.50	
Remboursements	627.50	
		<hr/> 900
		<hr/> 8,000.—
		<hr/> 42,000.—

La contribution totale au fonds d'assurance des marchandises se monte à 11,000 francs, répartie entre les différents entrepôts au prorata de l'importance de leurs stocks. Ce montant représente la différence entre le montant des primes d'assurance encore payées aujourd'hui et le montant des primes versées précédemment.

DELEMONT

a. Dépenses pour le personnel		Fr.
Traitements dus à 5 fonctionnaires, indemnités et allocations		35,580.—
Salaires de 2 ouvriers et d'aides		11,062.—
		<u>46,642.—</u>
b. Autres frais d'administration		
Frais de voyage		1,500.—
Versements à la caisse d'assurance:		
conformément à l'art. 45a des statuts		3,155.75
» » » 45b » »		83.35
» » » 45c » »		2,622.90
Versements à la caisse nationale d'assurance en cas d'accidents		800.—
Gratification pour ancienneté de service		541.65
Imprévu		154.35
		<u>55,500.—</u>
Dépenses pour le matériel		Fr.
Assurance des bâtiments pour 1 an		2,800
Contribution au fonds d'assurance des marchandises		2,400
Frais de bureau		700
Droit de camionnage		5,800
Frais d'entrepôt		5,000
Chauffage		600
		<u>17,300</u>
		Fr.
A déduire: Loyers et fermages	1,070.—	
Remboursements	730.—	
	<u>1,800</u>	
		<u>15,500.—</u>
		<u>71,000.—</u>

ROMANSHORN

a. Dépenses pour le personnel

	Fr.
Traitements dus à 6 fonctionnaires, indemnités et allocations	36,225.—
Salaires de 1 ouvrier et d'aides.	7,515.—
	<hr/>
	43,740.—

b. Autres frais d'administration

Frais de voyage.	800.—
Versements à la caisse d'assurance:	
conformément à l'art. 45a des statuts.	2,982.—
» » » 45b » »	268.75
» » » 45c » »	2,310.25
Versements à la caisse nationale d'assurance en cas d'accidents.	800.—
Imprévu	99.—
	<hr/>
	51,000.—

Dépenses pour le matériel

	Fr.
Assurance des bâtiments pour 1 an.	1,400
Contribution au fonds d'assurance des marchandises	4,100
Frais de bureau.	600
Droit de camionnage	6,000
Frais d'entrepôt.	4,500
Chauffage.	600
	<hr/>
	Fr. 17,200
A déduire: Loyers et fermages	2,500.—
Remboursements.	1,700.—
	<hr/>
	4,200

 13,000.—

 64,000.—

Entrepôts loués.

AARAU		Fr.
Loyer, administration et manutention		11,300
Frais de bureau et d'entrepôt		300
Droit de camionnage		600
Contribution au fonds d'assurance des marchandises . . .		800
		<u>13,000</u>

BALE

Loyer, administration et manutention		27,000
Frais de bureau et d'entrepôt		3,000
Droit de camionnage.		1,300
Contribution au fonds d'assurance des marchandises . . .		1,400
		<u>32,700</u>
A déduire: Remboursements		1,700
		<u>31,000</u>

**Récapitulation des dépenses rentrant dans la rubrique
« Administration des entrepôts ».**

		Fr.
Entrepôts de la régie: Berthoud	42,000	
Delémont	71,000	
Romanshorn	64,000	
		<u>177,000</u>
Entrepôts loués: Aarau	13,000	
Bâle	31,000	
		<u>44,000</u>
Total général		<u>221,000</u>

3. Conférences, mémoires, etc. 30,000

Le montant prévu de 30,000 francs doit couvrir les dépenses occasionnées par la préparation de la nouvelle législation sur l'alcool.

4. Bonification à l'administration des douanes.

	Fr.
Service de frontière: 5 pour cent de 2,500,000 fr.	<u>125,000</u>

La récapitulation des dépenses pour l'administration donne les chiffres suivants :

	Fr.
Administration générale	513,000
Administration des entrepôts	221,000
Conférences, mémoires, etc.	30,000
Bonification à l'administration des douanes	125,000
	<hr/>
	889,000

Ad g. « Remboursement du bénéfice de monopole sur les produits alcooliques exportés. »

Il est impossible de prévoir, même de façon approximative, le développement que prendra l'exportation des produits alcooliques l'an prochain. Nous présumons que les remboursements à opérer s'élèveront comme l'an dernier à 20,000 francs en chiffre rond.

Ad h. « Entretien et mise au complet des installations des bâtiments d'exploitation (à Berne, Delémont et Romanshorn), des entrepôts (à Delémont, Berthoud, Romanshorn, Aarau et Bâle), des appareils de rectification (à Delémont), des wagons-réservoirs, des appareils de contrôle des distilleries, etc. »

Nous évaluons comme il suit les dépenses pour cette rubrique :

1. Bâtiments d'administration et de chimie à Berne . . .	15,000 fr.
2. Entrepôt de Berthoud.	3,000 »
3. Entrepôt et raffinerie de Delémont.	4,000 »
4. Entrepôt de Romanshorn	30,000 »
5. Entrepôts d'Aarau et de Bâle	2,000 »
6. Appareils de contrôle des distilleries	2,000 »
7. Aménagement des entrepôts	280,000 »
8. Imprévu	1,000 »
	<hr/>
	337,000 fr.
moins: Remboursements des acheteurs d'alcool et des propriétaires de distillerie	p ^r mémoire
	<hr/>
	337,000 fr.

Le crédit de 15,000 francs prévu pour l'administration centrale est spécialement destiné à l'entretien des bâtiments d'administration et de chimie et à la remise en état des bureaux. Il doit également servir à compléter le spectroscope du laboratoire de chimie.

Un crédit de 3,000 francs est, comme l'an dernier, prévu pour l'entrepôt de Berthoud. Il est destiné à l'achat annuel du matériel nécessaire et aux réparations courantes.

Pour le dépôt de Delémont, un crédit de 4,000 francs a été prévu pour le blanchissage des parois et des voûtes dans la cave à alcool fin et dans les halles; il doit aussi servir à l'achat du matériel nécessaire aux besoins courants de l'entrepôt, d'outils, d'accessoires, etc.

Le dépôt de Romanshorn dispose d'un crédit de 30,000 francs, destiné à la pose d'une deuxième voie de raccordement et à l'installation d'un pont transbordeur. Le solde servira à l'achat de couleur, à la réparation des toitures, à l'achat d'outils, d'accessoires, etc.

Le crédit le plus important — 280,000 francs — est destiné à l'agrandissement des entrepôts. Nous l'introduisons en prévision de l'entrée en vigueur de la loi d'exécution du nouvel article 32bis de la constitution, ce qui, au cours de 1932, exigera de la régie l'augmentation de ses possibilités d'emmagasiner. Il s'agit spécialement de la construction de tanks convenant au magasinage de l'eau-de-vie de fruits à prendre en charge.

Pour l'entretien des installations, des machines et des wagons-citernes des entrepôts de Bâle et d'Aarau, nous avons prévu un crédit de 2,000 francs, comme l'an dernier.

III. et IV. BILAN ET EMPLOI DE L'EXCÉDENT DES RECETTES

	Fr.
Le total des recettes se montant à	16,168,600
et celui des dépenses à	8,617,000
	<hr/>
il en ressort un excédent de recettes de	7,551,600
	<hr/>
Nous pensons répartir aux cantons, au moyen de cet excédent, 1 fr. 80 par tête de population (1 fr. 70 dans le budget de 1931), c.-à-d. pour 4,077,099 habitants la somme de . .	7,338,778
verser au fonds de compensation de pertes	150,000
verser au fonds de réserve	p ^r mémoire
et reporter le solde de	62,822
	<hr/>
sur le compte de 1932.	
Total, comme ci-dessus	7,551,600
	<hr/>

Au cas où le compte de 1932 présenterait un excédent de recettes supérieur à celui prévu au budget, nous prévoyons d'en verser une partie au fonds de réserve.

Nous vous proposons la ratification du budget ci-après (pages 118 à 120) et saisissons cette occasion, Monsieur le Président et Messieurs, pour vous renouveler l'expression de notre haute considération.

Berne, le 18 août 1931.

Au nom du Conseil fédéral suisse:

Le président de la Confédération,
HÆBERLIN.

Le vice-chancelier,
LEIMGRUBER.

(Projet.)

Arrêté fédéral

concernant

le budget d'exploitation de la régie des alcools pour 1932.

L'ASSEMBLÉE FÉDÉRALE

de la

CONFÉDÉRATION SUISSE,

vu le message du Conseil fédéral du 18 août 1931,

arrête:

Article unique.

Le budget d'exploitation de la régie des alcools pour 1932, présenté par le Conseil fédéral, est adopté.

BUDGET D'EXPLOITATION DE LA RÉGIE DES ALCOOLS POUR L'ANNÉE 1932.

118

Compte de 1930	Budget pour 1931	I. RECETTES		Budget pour 1932
Fr.	Fr.			Fr.
142,844.25	p ^r mémoire	a. Solde de l'exercice précédent		p ^r mémoire
12,474,151.82	8,930,600	b. Vente de trois-six et d'alcool de bouche		8,930,600
18,040.—	—	b ^{bis} . Vente d'eau-de-vie de fruits		—
5,271,527.10	4,881,400	c. Vente d'alcool à brûler et d'alcool industriel, etc.		4,358,000
14,098.—	p ^r mémoire	d. Vente de futaille		p ^r mémoire
4,230,834.68	2,600,000	e. Droits de monopole sur les eaux-de-vie fines, etc.:		
116,362.05	—	Recettes à la frontière . . . 2,500,000 fr.		
4,114,472.63	2,600,000	moins: Remboursements. . . — »		
		2,500,000 fr.		
		Paiement de la caisse fédérale, devant com-		
		penser le droit de monopole sur les lies		
		de vins importés qu'il n'est pas possible		
235,000.—	235,000	de prélever à la frontière.	235,000 »	
4,349,472.63	2,835,000		2,735,000 fr.	
38,287.93	25,000	Recettes à l'intérieur du pays.	25,000 »	
4,387,760.56	2,860,000			2,760,000
348,860.23	170,000	f. Intérêts actifs, moins les intérêts passifs		120,000
22,657,281.96	16,842,000			16,168,600

Compte de 1930 Budget pour 1931

Fr.	Fr.
5,249,165.72	2,774,000
6,124,991.55	5,124,000
118,436.—	—
24,960.64	p ^r mémoire
657,425.05	582,000
<i>414,528.68</i>	<i>506,800</i>
<i>211,088.60</i>	<i>220,200</i>
<i>82,413.20</i>	<i>100,000</i>
<i>205,568.60</i>	<i>130,000</i>
<hr/> 913,599.08	<hr/> 957,000
135.65	p ^r mémoire
<hr/> 913,463.43	<hr/> 957,000
—	p ^r mémoire
9,024.40	20,000
130,097.21	444,000
<hr/> 13,227,564.—	<hr/> 9,901,000

II. DÉPENSES

	Fr.
a. Achat de trois-six et d'alcool de bouche	2,388,000
b. Achat d'alcool à brûler et d'alcool industriel, ainsi que de substances dénaturantes	—
b ^{bis} . Achat d'eau-de-vie de fruits	4,408,000
c. Achat de futaille	p ^r mémoire
d. Frais de transport	575,000
e. Administration:	
1. Administration générale	513,000 fr.
2. Administration des entrepôts	221,000 »
3. Conférences, mémoires, etc.	30,000 »
4. Bonification à l'administration des douanes	125,000 »
	<hr/> 889,000 fr.
Moins: Finance administrative	p ^r mémoire
	<hr/> 889,000
f. Intérêts passifs, moins les intérêts actifs	p ^r mémoire
g. Remboursement du bénéfice de monopole sur les produits alcooliques exportés	20,000
h. Entretien et mise au complet des installations des bâtiments d'administration, des entrepôts, etc.	337,000
	<hr/> 8,617,000

Compte de 1930 Budget pour 1931

Budget pour 1932

Fr.	Fr.		Fr.
22,657,281.96	16,842,000	Recettes	16,168,600
13,227,564.—	9,901,000	Dépenses	8,617,000
<u>9,429,717.96</u>	<u>6,941,000</u>	Excédent des recettes	<u>7,551,600</u>

III. BILAN

IV. EMPLOI DE L'EXCÉDENT DES RECETTES

6,994,962.—	6,776,353	Répartition aux cantons	7,338,778
150,000.—	150,000	Versement au fonds de compensation de pertes	150,000
300,000.—	—	» » » d'assurance	—
500,000.—	—	» » » de réserve	—
1,000,000.—	—	» » » d'exploitation	—
400,000.—	—	» » » d'agrandissement des entrepôts	—
84,755.96	14,647	Solde à reporter sur l'année suivante	62,822
<u>9,429,717.96</u>	<u>6,941,000</u>		<u>7,551,600</u>

**MESSAGE du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale concernant le budget d'exploitation
de la régie des alcools pour l'année 1932. (Du 18 août 1931.)**

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1931
Année	
Anno	
Band	2
Volume	
Volume	
Heft	33
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	2721
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	19.08.1931
Date	
Data	
Seite	105-120
Page	
Pagina	
Ref. No	10 086 354

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.